

PARTICIPEZ ET POSEZ VOTRE CANDIDATURE !

Le SETCa cherche des candidats pour les élections sociales. Quelles sont les conditions requises ?

Vous êtes engagé socialement ▶ Vous voulez défendre les droits de vos collègues ▶ Vous avez entre 18 et 65 ans ▶ Vous cherchez un défi motivant ▶ Vous travaillez au moins depuis 6 mois dans votre entreprise

Que vous proposons-nous ? Un 'job' dans lequel la camaraderie et la solidarité ne sont pas vaines. Vous pouvez compter également sur le soutien du SETCa.

FORMATION SYNDICALE

Le SETCa place beaucoup de moyens à la disposition de ses délégués : les services de formation vous offrent l'information voulue pour que vous puissiez remplir votre tâche correctement. Par des formations, ils vous aideront à représenter vos collègues. Les sessions de formation sont en outre des moments idéaux permettant de partager vos expériences avec des délégués d'autres entreprises.

LES CANDIDATS SONT-ILS PROTÉGÉS PAR LA LOI CONTRE UN LICENCIEMENT ?

La protection des délégués n'est pas un privilège: c'est une garantie pour permettre au représentant du personnel de remplir sa tâche en toute indépendance, sans craindre d'éventuelles «représailles» du patron. Cette protection interdit à l'employeur de licencier un candidat ou un élu, effectif ou suppléant, au Conseil d'entreprise ou au Comité de prévention et de protection au Travail (sauf dans deux cas précis : le motif grave, après que celui-ci a été reconnu par le Tribunal du Travail ou des raisons économiques ou techniques (fermeture de l'ensemble ou d'une partie de l'entreprise, par exemple), après que ces raisons ont été reconnues par la Commission Paritaire).

INTÉRESSÉ ?

Venez frapper à la porte de la délégation du SETCa dans votre entreprise ou de votre section régionale. **Le SETCa vous apportera aide, conseil et soutien dans vos démarches.**

Il y a une délégation du SETCa dans votre entreprise ? Prenez contact avec elle. Vous souhaitez constituer une nouvelle délégation ? Vous êtes seul sur le plan syndical dans votre entreprise ? Nous ne serons que trop heureux de pouvoir vous prêter main forte et vous informer. Passez nous voir !

LES ELECTIONS SOCIALES, EGALEMENT SUR LE WEB

Vous pourrez trouver tous les renseignements utiles et les dernières actualités concernant les élections sociales en visitant notre site internet.

ENSEMBLE ON EST PLUS FORTS www.setca.org

OCTOBRE 2007 - EDITEUR RESPONSABLE : E. DE DEYN - RUE HAUTE 42 - 1000 BRUXELLES

ARLON
Rue des Martyrs 78
6700 Arlon
Tél. +32 63 23 00 30
admin.arlon@setca-fgtb.be

BRABANT WALLON
Rue de l'Evêché 11
1400 Nivelles
Tél. +32 67 21 67 13
admin.brabwallon@setca-fgtb.be

BRUXELLES, HALLE, VILVOORDE
Place Rouppé 3 (3^{ème} & 4^{ème} ét.)
1000 Bruxelles
Tél. +32 2 519 72 11
admin.bruxelles@setca-fgtb.be

Edingensesteenweg 16
1500 Halle
Tél. +32 2 356 06 76
admin.halle@bbtk-abvv.be

NOS BUREAUX RÉGIONAUX

Mechelsesteenweg 253
1800 Vilvoorde
Tél. +32 2 252 43 33
admin.vilvoorde@bbtk-abvv.be

CHARLEROI
Quai de Brabant 9
6000 Charleroi
Tél. +32 71 20 82 60
admin.charleroi@setca-fgtb.be

LA LOUVIÈRE
Place Communale 15
7100 La Louvière
Tél. +32 64 23 66 10
SETCaLaLouviere@setca-fgtb.be

LIÈGE
Place Saint-Paul 9-11
4000 Liège
Tél. +32 4 221 95 11
admin.liege@setca-fgtb.be

MONS
Rue Chisaire 34
7000 Mons
Tél. +32 65 40 37 37
admin.mons@setca-fgtb.be

NAMUR
Rue Dewez 40/42
5000 Namur
Tél. +32 81 64 99 80
admin.namur@setca-fgtb.be

WALLONIE PICARDE
Rue Roc Saint Nicaise 4-6
7500 Tournai
Tél. +32 69 89 06 56
admin.tournai@setca-fgtb.be

VERVIERS
Galerie des Deux Places
Pont aux Lions 23
4800 Verviers
Tél. + 32 87 39 30 00
admin.verviers@setca-fgtb.be



ELECTIONS SOCIALES

EN 2008,
FAITES LE BON CHOIX,
DEVENEZ CANDIDAT !

ELECTIONS SOCIALES : UN DROIT FONDAMENTAL DU TRAVAILLEUR

En démocratie, on entend notre voix grâce aux élections. Dans les entreprises, il en va de même ! Des élections sociales sont organisées tous les quatre ans dans toutes les entreprises en Belgique comptant plus de 50 travailleurs. Ce sera de nouveau le cas en 2008, **les élections sociales ayant lieu entre le 5 et le 18 mai**. Chaque travailleur peut voter pour le syndicat et/ou le candidat dont il pense qu'il peut le mieux le représenter vis-à-vis de l'employeur.

Toutefois, il ne convient pas nécessairement de se limiter au vote. En effet, **vous pouvez vous porter candidat à ces élections dans votre entreprise** et être élu comme délégué.

La représentation des travailleurs au sein de l'entreprise est un droit. **Vous constituez le cœur de l'entreprise.**

Les employeurs doivent respecter les droits des travailleurs et tenir compte de vos souhaits et de vos demandes. Les représentants du personnel seront l'interface de la concertation directe avec la direction de l'entreprise. Cette concertation est le résultat d'un long combat.

Au sein de l'entreprise, la concertation prend plusieurs formes, par exemple le **Comité de prévention et de protection au travail (CPPT)** et le **Conseil d'Entreprise (C.E.)**. Il s'agit d'organes composés paritairement, c'est-à-dire qu'ils comportent aussi bien des représentants de la direction que des représentants du personnel. Par ailleurs, le nombre de représentants de l'employeur ne peut être supérieur à celui des délégués du personnel. Des élections sociales sont organisées tous les quatre ans pour désigner les hommes et les femmes qui siégeront dans ces organes. Dans le C.E. et le CPPT, les représentants ont un **droit d'information et d'avis**, voire, dans certains domaines, un **droit décisionnel**. Comme délégué, il vous appartient également de **contrôler** l'employeur à propos du respect de la législation sociale et du travail.

SE PRÉSENTER COMME DÉLÉGUÉ AU C.E.

Si votre entreprise compte au moins 100 travailleurs, la création d'un conseil d'entreprise est obligatoire. En conseil d'entreprise, vous discuterez directement avec l'employeur de l'organisation de travail et de la structure financière de l'entreprise. Vous y recevrez également un aperçu de la politique de l'emploi développée par votre entreprise.

Les missions du C.E.

► **Décision** : règlement de travail, vacances annuelles, gestion des oeuvres sociales, planning des congés-éducation, etc.

► **Information et avis** : situation économique de l'entreprise, bilans et comptes de résultats, organisation du travail, introduction de nouvelles technologies, application des lois et conventions, emploi, etc.

INGRID VYT • Solvay • Industrie

Pour moi personnellement, c'est une expérience très enrichissante. D'autant que comme jeune, je me suis retrouvé dans un groupe de personnes ayant de nombreuses années d'expérience. J'ai eu la possibilité d'évoluer progressivement et de suivre des formations qui ont élargi mon horizon. Apprendre à connaître d'autres personnes d'autres secteurs est déjà enrichissant en soi.



SÉBASTIEN GEMINE • Intermarché • Logistique

Au plan collectif nous avons tout de même pu engranger une réduction de temps de travail substantielle. Le passage de 38 à 36 heures semaine pour un salaire identique. De plus nous avons pu convaincre la direction de permettre aux employés d'aménager des horaires qui offrent une meilleure conciliation entre travail et vie privée.

MARIE-NOËLLE CHAMPENOIS • Hôpital St-Joseph • Non-marchand
Pour les convaincre, je leur dis que pour l'avenir de nos enfants, il est plus que jamais nécessaire de se défendre face à la montée du libéralisme qui nous transforme de façon très insidieuse en 'esclaves new look'.

CLAUDINE ROGET • Be TV • Communication

Le grand problème chez nous, ce sont les nouvelles classifications de fonction. Dans notre secteur, il n'existait pas encore de véritable tradition en matière de réel fonctionnement syndical. Pourtant, nous avons pu réaliser pas mal de choses, y compris en ce qui concerne les problèmes typiquement liés à l'aide aux personnes âgées, comme la prévention des problèmes de dos. C'est le genre de questions que la direction oublie vite sans un syndicat fort.

PAUL DAGNELIE • AGC Automotive • Industrie

Dès l'annonce de nouvelles restructurations, les représentants du personnel ont ouvert les discussions avec la direction sur le sujet sans attendre d'être mis devant un fait accompli. Le SETCa a également adapté sa stratégie. La direction, en prévision d'une grève, avait gonflé les stocks. Nous n'avons pas fait grève. Résultat : le surcoût pour la location d'espaces de stockage supplémentaires leur a coûté bien cher... et cela a réduit l'effet de la deuxième restructuration sur l'emploi.

ANNICK OWEL • ASBL Domino • Maison de repos et de soins

Dans notre secteur, il n'existait pas encore de véritable tradition en matière de réel fonctionnement syndical. Pourtant, nous avons pu réaliser pas mal de choses, y compris en ce qui concerne les problèmes typiquement liés à l'aide aux personnes âgées, comme la prévention des problèmes de dos. C'est le genre de questions que la direction oublie vite sans un syndicat fort.

STEVEN PEETERS • De Persgroep • Imprimerie

Le SETCa nous offre la possibilité de contribuer à donner forme à notre situation professionnelle. A partir d'un sens aigu de l'équité et avec beaucoup de sympathie pour les valeurs socialistes, je me sens attiré par une tâche dans laquelle je peux assumer des responsabilités, guider les gens et être leur porte-parole.

ANNA CERONE • H&M • Commerce

Dans le secteur, les permanents syndicaux sont vraiment à nos côtés. Puis, avec les formations syndicales, j'ai évolué. On a toujours des choses à apprendre si l'on veut être à la hauteur. Cela m'a apporté plus de confiance en moi, la capacité à m'exprimer, une meilleure connaissance de mes droits.

MICHEL DELVAL • Hermes-Euler • Assurances

J'insiste sur l'importance de présenter une liste aussi diversifiée que possible, tenant compte de toutes les catégories d'âge, des divers départements et de toutes les fonctions. Souvent les gens ont peur du surcroît de travail que cela entraîne. Mon expérience me permet de les rassurer. Nous avons d'abord besoins de contacts partout dans l'entreprise. Une part du travail peut-être fait par les permanents.

JAN MEEUWENS • SITEL • Callcenter
Comme callcenter, nous sommes très sensibles à la situation économique. Si les choses vont bien, nous sommes submergés de travail. Si les affaires vont un peu moins bien, nous retrouvons sans. Avant, on jetait assez facilement quelqu'un à la rue. Nous avons accepté d'avoir plus de flexibilité. En contrepartie, nous avons cependant obtenu une prime de flexibilité, arrachée par le SETCa.

SONJA BAETEN • Nike • Logistique

"Comme je faisais partie de l'équipe des pompiers, j'étais déjà l'interlocutrice logique de beaucoup de gens lorsqu'il s'agissait de sécurité. C'est juste à ce moment là que quelqu'un est tombé malade dans la délégation du SETCa. Je suis venue en renfort et entre-temps, voilà cinq ans que je suis déléguée et que je peux traduire mon expérience en actes, ce que je fais avec beaucoup de conviction."

MARIANA MEROLA • LIDL • Commerce
Ça donne un côté très agréable au boulot. Vous passez dans les différents départements de votre entreprise, les gens s'adressent spontanément à vous... Ce travail est dur mais on reçoit beaucoup en retour. C'est aussi l'occasion rêvée de tirer avantage de quelqu'un qui n'a pas peur de dire ce qu'il pense...



SE PRÉSENTER COMME DÉLÉGUÉ AU CPPT

Si votre entreprise compte au moins 50 travailleurs, la création d'un CPPT est obligatoire. Si vous vous préoccupez de la sécurité, de l'hygiène et du bien-être sur le lieu du travail, vous êtes la personne toute trouvée pour siéger dans ce comité.

Les missions du CPPT

► **surveille le climat de travail** : charge de travail, accidents du travail... ► **veille à ce qu'il y ait suffisamment d'équipement de protection et de qualité** : sièges ergonomiques, vêtements... ► **examine les plaintes individuelles** concernant la sécurité et le bien-être.

INGE DE BEUL • Dexia • Banque

Je suis vraiment allergique à l'injustice faite aux autres. J'ai toujours eu tendance à défendre les plus faibles. Avant de devenir active dans le syndicat, je ne savais pas comment je pourrais m'y prendre pour pouvoir le faire également sur le terrain professionnel. Au SETCa, je peux faire preuve de cet engagement.

LUC HOTEL • Arjo Wiggins • Industrie

J'ai pris mes responsabilités. Il est toujours facile de critiquer l'action des syndicats. Pour faire avancer les choses, l'équipe syndicale reste le meilleur levier ! Au fond, mon engagement c'est un choix moral, un choix résolu pour le travail syndical qui apporte vraiment une valeur ajoutée dans l'environnement de travail.

